



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 17 mars 2021

Police de l'environnement : les agents de l'OFB mènent une opération d'envergure en Haute-Corse



Sécurité à la chasse, respect des quotas et de la réglementation, destruction d'espèces protégées et braconnage, les inspecteurs de l'environnement ont mené une vaste opération de contrôle en Haute-Corse à la mi-février.

Le mois de février est généralement un mois propice pour la migration des turdidés. Grives et merles, arrivent en nombre avec comme corollaire un pic d'intérêt pour la chasse. Depuis plusieurs années déjà, les équipes de l'Office français de la biodiversité de Corse profitent de cette période pour mener des opérations de contrôle.

Des contrôles menés sur le terrain, les routes et les ports

Cette année, une importante mission s'est déroulée en Haute-Corse du 13 au 21 février. Les inspecteurs de l'environnement du service départemental, renforcés par la Brigade Mobile d'Intervention (BMI) nationale, ont organisé des opérations sur tout le département. Jusqu'à 11 agents ont sillonné la région, notamment les secteurs de la Balagne et du Fango, afin de contrôler les chasseurs en action mais aussi lors de contrôles routiers.

Les agents de l'OFB ont également opéré sur les ports de commerce de Bastia et d'Ile Rousse. Sur ces derniers contrôles ainsi que ceux menés sur les grands axes routiers, les équipes de l'OFB ont travaillé en étroite collaboration avec la douane française.

Des enjeux multiples

Les enjeux au cœur de cette mission sont divers. Il s'agit de veiller :

- Au respect des règles de sécurité à la chasse (chasse interdite à moins de 150 m des habitations et sur les routes),
- Au respect des quotas (prélèvement maximal autorisé) sur les Bécasses des bois, une espèce à enjeux qui est en déclin,
- Au non-prélèvement d'espèces protégées,
- À la recherche d'infractions (modes et moyens de chasse prohibés comme les appeaux électroniques ou les fusils semi-automatiques qui permettent le tir de plus de trois cartouches sans réapprovisionnement).

De nombreuses infractions relevées

Du fait d'une faible activité de migration des turdidés lors de la période, les inspecteurs de l'environnement de l'OFB ont rencontré moins de chasseurs et constaté moins de prélèvements d'oiseaux que les années précédentes. Au total, durant cette opération, 127 chasseurs ont été contrôlés dont 33 sur le terrain et 94 lors de contrôles routiers.

Les contrôles routiers ont concerné **1 243 véhicules** dont 1 166 sur les ports de commerce d'Île Rousse et Bastia.

Au final, 19 infractions (2 délits et 17 contraventions) ont été relevées pour des motifs divers, notamment le transport et la destruction d'espèce protégée (Étourneaux unicolores), le transport sans marquage préalable de Bécasses des bois, le transport sans motif



légitime d'arme et de munition, la chasse sans permis de chasser, le transport à bord d'un véhicule d'armes non placées sous étui.

Ce bilan démontre l'importance de la mise en place de tels contrôles sur des périodes clé de l'année et pour les espèces chassées sensibles (turdidés, bécasse...) ou protégées.

Lors de cette opération, les agents de terrain de l'OFB ont démontré une parfaite connaissance des lieux, un excellent savoir-faire sur le terrain et une maîtrise des prérogatives judiciaires, le tout dans le respect des gestes barrières.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer

2/2